

## Stocamine Etat des lieux

A Wittelsheim, dans le sud de l'Alsace, Stocamine, unique centre de stockage de déchets hautement toxiques de France, menace de polluer irréversiblement la plus importante nappe phréatique d'Europe. Notre combat pour le déstockage complet des déchets n'est toujours pas gagné.



### En 1997,

à Wittelsheim, 44 000 tonnes de déchets toxiques sont stockées dans d'anciennes mines de potasse pour une durée de 30 ans.

### En 2017,

un arrêté préfectoral acte leur confinement définitif sous des tonnes de béton. Le Conseil départemental du Haut-Rhin dépose alors un recours contre cet arrêté qui menace gravement notre nappe phréatique.

### En août 2021,

alors que le contentieux n'est pas encore définitivement jugé, le démarrage imminent des opérations de confinement définitif est annoncé dans la presse.

### En septembre,

la Collectivité européenne d'Alsace, qui a repris les missions des Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, réagit par le dépôt d'un référé auprès de la Cour administrative d'appel de Nancy. Cette procédure d'urgence, qui vise à suspendre les travaux dans l'attente de la décision de justice, accélère le jugement du contentieux.

### Le 15 octobre,

la Cour administrative d'appel de Nancy reconnaît la légitimité de la Collectivité européenne d'Alsace à agir au titre de ses compétences dans la gestion des milieux aquatiques, lui donne gain de cause et annule l'arrêté de 2017, estimant insuffisantes l'étude d'impact ainsi que les garanties financières de l'exploitant, les Mines de Potasse d'Alsace (MDPA).

### Le 18 octobre,

la ministre de la transition écologique réfute cette annulation et annonce se pourvoir en cassation.

### En novembre,

l'Assemblée nationale a adopté, sans réel débat, un amendement qui accorde une garantie financière de l'État aux MDPA et autorise le stockage des déchets pour une durée illimitée. Cet amendement va permettre la reprise des opérations de confinement, démarche pourtant contraire à la Charte de l'environnement inscrite dans le préambule de la Constitution.

## Pourquoi nous exigeons le déstockage total

Par respect du principe de précaution et au regard des risques sismiques qui pèsent sur l'Alsace. En effet, un infime pourcentage de l'arsenic, mercure, cadmium, antimoine... stocké suffirait à polluer pour des générations les 65 milliards de m<sup>3</sup> d'eau potable de la plus importante nappe phréatique d'Europe. Cette nappe, qui s'étend de Bâle à Frankfort, fournit non seulement l'eau potable à une majorité d'Alsaciens mais également à plus de 7 millions d'habitants de la vallée du Rhin. Elle satisfait par ailleurs les besoins de la plupart de nos industries ainsi que ceux de l'agriculture pour l'irrigation des cultures. La dégradation de cette ressource aurait des conséquences humaines et économiques dramatiques. Par ailleurs, de quels droits faisons-nous courir les risques liés à l'enfouissement de ces déchets hautement toxiques à nos voisins allemands ? La raison et la solidarité transfrontalière exigent le déstockage maximum.

## INTERVIEW

L'Union Départementale 68 de l'association « Consommation Logement Cadre de Vie », mandatée par le collectif Déstockamine, était aux côtés de la Collectivité européenne d'Alsace pour demander l'annulation par le Tribunal administratif de l'arrêté du 23 mars 2017 autorisant la prolongation par les MDPA du stockage de déchets hautement dangereux dans les galeries des anciennes mines.

« Après nous être félicités de la décision de la Cour administrative d'appel de Nancy d'annuler cet arrêté, notre colère prend aujourd'hui à nouveau le dessus suite à la manœuvre de l'État qui a fait voter un amendement qui va permettre la reprise des opérations de confinement. Nous déplorons une fois de plus que l'État n'ait pas pris la mesure de l'indignation des associations,

celle de nombreux élus alsaciens rejoints par des élus allemands, qui demandent le déstockage complet des déchets afin de ne pas hypothéquer l'avenir du plus grand aquifère d'Europe. »

Mais que répondez-vous à ceux qui affirment que l'état des galeries rend aujourd'hui très dangereuses, voire impossibles, les opérations de déstockage.

« Le temps presse, c'est une évidence. Depuis la fin des opérations de stockage en 2002, c'est l'inertie qui prévaut dans la gestion des déchets entreposés. Mais aujourd'hui encore le déstockage complet est possible. Nos voisins allemands, avec l'aide de robots ont déstocké dans des conditions plus délicates encore. Une telle opération a un coût bien évidemment, mais le droit des générations futures à vivre dans un environnement sain n'a pas de prix ! »



**Sabine Drexler**  
Sénateur du Haut-Rhin  
Conseillère d'Alsace

« Un amendement du gouvernement conférant une garantie financière limitée à 160 millions d'euros et à 8 ans aux MDPA a été adopté à l'Assemblée nationale le 12 novembre dernier, dans la nuit, sans que les parlementaires haut-rhinois en aient été préalablement informés. Cette obstination à refuser tout dialogue avec les parlementaires, les élus alsaciens et allemands est intolérable et démontre une nouvelle fois la volonté de l'État de faire oublier les défaillances et renoncements des gouvernements successifs dans ce dossier au premier rang desquels le non-respect de la réversibilité du site qui devait se concrétiser par un fonds financier qui aurait dû couvrir les 456 millions d'euros nécessaires au déstockage mais qui n'a jamais été créé. La garantie octroyée à la société MDPA est largement insuffisante pour lui permettre d'assumer, au-delà de 8 ans, un confinement aux conséquences dramatiques et au mépris des générations futures, des déchets de Stocamine. Cette supercherie est un affront pour les Alsaciens. Pour ma part, face à la gravité des risques qui pèsent sur l'environnement, la biodiversité et la santé de plus de 7 millions de personnes, je continuerai à agir pour demander le déstockage et j'ai déposé trois amendements dans ce sens pour l'examen de ce texte au Sénat. »



Josiane Kieffer et Georgette Schmitt, respectivement Présidente et Secrétaire de l'union locale de Wittelsheim de l'Association CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie)